

Note de service

DESTINATAIRES : Tous les médecins, le personnel clinique et aux unités de soins utilisateurs du laboratoire de cytologie de l'hôpital Anna-Laberge

EXPÉDITEUR : Audrey Ouellet, Chef de service laboratoire
Direction régionale des laboratoires
Laboratoire de l'hôpital Anna-Laberge

DATE : Le 23 janvier 2023

OBJET : **Fixation des échantillons destinés au laboratoire de cytologie**

Dans un souci de qualité et afin de répondre aux exigences préanalytiques de certaines analyses (biomarqueurs, immunohistochimies) une modification au niveau de la fixation doit être mise en place dès maintenant.

Les échantillons concernés sont les suivants :

- Liquide pleural, péritonéal et péricardique;
- Lavage péritonéal.

Ces échantillons doivent désormais parvenir au laboratoire dans deux pots séparés soit :

- 1/3 de l'échantillon dans l'alcool éthylique dénaturé 50%;
- 2/3 de l'échantillon dans le formol 10%.

Puisque les demandes pour des analyses complémentaires sont grandissantes, il est essentiel de nous faire parvenir le maximum de matériel possible.

La création de l'analyse dans le système informatique Hélios générera maintenant deux étiquettes (pot de formol + pot d'alcool éthylique dénaturé).

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Étienne Caron, coordonnateur technique du laboratoire de cytologie au poste 4063.

Merci de votre collaboration.